



Délai après achat pour obtenir facture

Par **azlout**, le **01/10/2008** à **17:09**

Bonjour ,

Ayant fait des achats dans un magasin de bricolage , je voudrais savoir comment obtenir un duplicata de facture et de combien de temps après les achats je dispose pour le demander ?
Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **02/10/2008** à **13:52**

Si vous vous souvenez du jour de votre achat et des marchandises achetées, le magasin pourrait vous faire un diplicata de facture. C'est affaire de négociation entre vous et votre magasin.